

BOURSE NATIONALE D'EXCELLENCE DU CNFS 2018 **Pour une carrière en santé en français**

Description du programme

Le Consortium national de formation en santé (CNFS), dont fait partie l'Université de Moncton, est un regroupement de 11 institutions d'enseignement universitaire et collégial offrant des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé, et de partenaires régionaux au Canada permettant d'améliorer l'accès aux programmes de formation en santé en français. Le CNFS compte également un Secrétariat national, situé en Ontario, à Ottawa, qui joue un rôle de leadership, de développement et de concertation dans la planification et la réalisation des objectifs du CNFS.

Une bourse nationale d'excellence de 1 500 \$ par institution sera offerte cette année aux étudiantes et aux étudiants engagés dans une communauté francophone et exceptionnellement méritants, inscrits dans un programme d'études postsecondaires en santé du CNFS.

Objectifs du programme

- Encourager les étudiants inscrits à des programmes en santé soutenus par le CNFS à poursuivre leurs études et compléter leur diplôme et;
- Renforcer le sentiment de fierté, la confiance et la conviction des lauréats à devenir des professionnels de la santé engagés dans leur communauté et prêts à offrir des services de santé en français de qualité.

La remise des bourses aux lauréats

Les lauréats de chaque institution obtiendront leurs bourses lors d'une cérémonie officielle en juin 2018, dans le cadre d'un événement rassembleur d'envergure qui se déroulera à Ottawa.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés par le CNFS. En plus de recevoir cette bourse au niveau national, les lauréats recevront un certificat de reconnaissance de la part de Santé Canada, et pourront discuter entre eux et rencontrer des leaders, des chercheurs et les dirigeants des établissements membres de l'ACUFC.

L'admissibilité

Une bourse de 1 500\$ sera attribuée à une étudiante ou à un étudiant inscrit à temps complet à l'un des programmes de formation en santé du CNFS-Volet Université de Moncton et qui fait preuve de leadership au sein d'une communauté francophone en situation minoritaire, qui démontre son engagement envers le domaine de la santé et qui participe activement à la vie étudiante au sein de son institution.

Les programmes de formation en santé du CNFS – Volet Université de Moncton sont les suivants :

Baccalauréats	2 ^e et 3 ^e cycles
<ul style="list-style-type: none">• Nutrition• Science infirmière• Sciences de laboratoire médical• Techniques radiologiques• Thérapie respiratoire• Travail social	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des services de santé (maîtrise)• Psychologie (doctorat professionnel)• Travail social (maîtrise)• Science infirmière – infirmier praticien ou infirmière praticienne (maîtrise)

Les conditions d'admissibilité

- être citoyen.ne ou résident.e canadien.ne ;
- être inscrit.e à temps complet dans un programme d'études en santé du CNFS-Volet Université de Moncton ;
- détenir et maintenir un dossier académique de qualité (moyenne dépassant la note de passage) et réaliser avec succès tous les travaux en cours inhérents au programme d'étude, et ce jusqu'à la remise de la bourse* ;
- faire preuve de leadership au sein d'une communauté francophone en situation minoritaire
- démontrer un engagement envers le domaine de la santé (bénévolat) ;
- démontrer une participation active à la vie étudiante au sein de l'institution de formation ;
- Fournir au moins deux lettres de référence, l'une d'un membre du corps professoral et l'autre de la communauté ;
- Ne jamais avoir obtenu une bourse nationale d'excellence du CNFS par le passé.

**Le CNFS se réserve le droit d'évaluer à nouveau le dossier académique de chaque candidat retenu, entre le moment de la soumission des candidatures et la remise des bourses aux récipiendaires*

L'évaluation des dossiers

L'évaluation des candidatures sera effectuée par un comité de sélection formé au sein de l'Université de Moncton.

Directives pour soumettre sa candidature

- Remplir et signer le formulaire de mise en candidature et d'acceptation des critères d'admissibilité ;
- Joindre un relevé de notes officiel de toutes les sessions complétées au sein du programme d'étude actuel (*les sessions ou les cours effectués dans le cadre d'un autre programme d'études ne seront pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative*) ;
- Joindre deux lettres de référence, l'une d'un.e membre du corps professoral et l'autre de la communauté* ;
- Joindre une lettre d'une page (maximum 350 mots) expliquant son engagement envers la communauté francophone, le domaine de la santé et l'institution de formation ;
- Joindre un curriculum vitae*.

**La lettre et/ou le curriculum vitae doit obligatoirement inclure les années pendant lesquelles les activités de bénévolat ont été effectuées, la durée de l'activité (ex : s'il s'agit d'une activité d'une seule journée par année, ou d'une activité mensuelle ou hebdomadaire) et une courte description des tâches effectuées.*

L'échéance et le dépôt du dossier

Les candidats doivent soumettre leur dossier **au plus tard le 30 mars 2018 à 16 h 30.**

Le formulaire, le curriculum vitae et la lettre de présentation doivent être expédiés par courriel à l'attention de :

Madame Micheline Melanson
Coordonnatrice régionale
Consortium national de formation en santé (CNFS) – Volet Université de Moncton
CNFS@umoncton.ca

Le relevé de notes officiel ainsi que les lettres de référence doivent être remis en personne ou acheminés par la poste :

CNFS – Volet Université de Moncton
Bureau 443, Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB E1A 3E9
506 858-4655

Le formulaire de présentation de candidature à télécharger et les directives sont disponibles en consultant l'onglet « bourse nationale » sous la section « formation » du site Internet du CNFS – Volet Université de Moncton : www.mavieestensante.ca.